

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

TANGERINE FORMATIONS
MONCLA Karine
05.59.98.41.65
contact@ecole-joffre.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Le CQP Spa manager est accessible aux titulaires : du CQP Spa praticien, d'un BTS esthétique, d'un BTS ou Titre de niveau 5 autre qu'esthétique (ex DUT, DEUG) et également titulaires d'un BAC ou titre de niveau 4 en esthétique, d'un BTS ou Titre de niveau 5 autre qu'esthétique (ex DUT, DEUG) et également titulaires d'un CAP esthétique + mise à niveau de 56 heures de techniques corps. L'obtention du CQP Spa manager peut aussi être accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquisitions de l'Expérience) : le candidat doit avoir cumulé au moins une année d'expérience professionnelle en qualité de spa manager.

Prérequis pédagogiques :

Le CQP Spa manager est accessible aux titulaires : du CQP Spa praticien, d'un BTS esthétique, d'un BTS ou Titre de niveau 5 autre qu'esthétique (ex DUT, DEUG) et également titulaires d'un BAC ou titre de niveau 4 en esthétique, d'un BTS ou Titre de niveau 5 autre qu'esthétique (ex DUT, DEUG) et également titulaires d'un CAP esthétique + mise à niveau de 56 heures de techniques corps. L'obtention du CQP Spa manager peut aussi être accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquisitions de l'Expérience) : le candidat doit avoir cumulé au moins une année d'expérience professionnelle en qualité de spa manager.

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Accéder à un certificat de formation professionnelle créé et délivré par une instance nationale paritaire légalement instituée par le Ministère du Travail (la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle). Le CQP « SPA MANAGER » est enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles; il est donc reconnu sur l'ensemble du territoire. Cette certification répond aux besoins exprimés par les professionnels exerçant dans les spa et instituts spa. Le CQP n'est pas un diplôme en tant que tel reconnu par l'Education Nationale, mais il est créé par une branche professionnelle, donc reconnu par la convention collective ou l'accord de branche auquel il se rattache. Sa préparation et son obtention permettent aux titulaires d'être classés au coefficient 300 dans la grille de classification des emplois de la Convention Collective Nationale de l'Esthétique - Cosmétique et de l'Enseignement technique et professionnel lié aux métiers de l'Esthétique et de la Parfumerie A ce titre, le CQP est validé par un examen national.

Contenu et modalités d'organisation

PROGRAMME CQP SPA MANAGER BLOC DE COMPETENCES 1: Gérer la satisfaction clientèle Gestion de la relation client (Clientèle locale et internationale) : Créer des protocoles d'accueil, de soins en français ou en anglais et contrôler leur mise en oeuvre par l'équipe de SPA. Gérer les situations de mécontentement du client dans le respect de la relation client. Traiter les réclamations indirectes des clients du SPA. **BLOC DE COMPETENCES 2: Garantir l'hygiène, la propreté et la sécurité des différents espaces du SPA (cabines de soins, hammam, jacuzzi)** **BLOC DE COMPETENCES 3: Assurer la gestion administrative et commerciale du SPA** Gestion de la matière doeuivre et des consommables du SPA : Organiser les achats et gérer la relation fournisseurs. Réaliser l'inventaire, le suivi des stocks de l'espace de vente et des cabines. Gestion de la trésorerie du SPA : Contrôler les encaissements et la facturation. Suivre l'activité du SPA et transmettre les informations à sa hiérarchie. Mise en oeuvre d'une démarche qualité du SPA : Promouvoir une démarche qualité de RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Fixer des objectifs quantifiables. Gestion de l'événementiel, de la communication du SPA : Mettre en oeuvre des actions commerciales ciblées à partir d'un fichier client qualifié. Réaliser une veille technique métier et concurrentielle **BLOC DE COMPETENCES 3: Organiser et superviser l'activité de l'équipe du SPA** Gestion du recrutement et de l'intégration du personnel du SPA Gestion du social relatif au SPA : Recruter un collaborateur(trice). Organiser la gestion administrative du personnel. Préparer l'intégration d'un nouveau collaborateur(trice). Concevoir les plannings des salariés. Contrôler l'activité de l'équipe du SPA. Management de l'équipe du SPA ; Coordination de l'activité de l'équipe du SPA : Communiquer en interne (équipe, hiérarchie) sur l'activité et relayer l'information. Prévenir et gérer les conflits au sein de l'équipe. Construire le plan de formation de l'équipe.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

CQP spa manager - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Concours Meilleur Ouvrier de France

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|--------------|-----------------------------|----------|------------------------|---------------|--------------|-------------|
| 00440076 | du 07/10/2024 au 27/10/2025 | Pau (64) | TANGERINE FORMATIONS | | Non éligible | Contrat pro |

00440077

du 07/10/2024 au
27/10/2025

Pau (64)

TANGERINE
FORMATIONS

MON
COMPTE
FORMATION

FPC